

Communiqué officiel de la Représentation Nationale des Parents
20 avril 2020

Dans le cadre de la situation actuelle de confinement due à la pandémie du Covid-19 et par rapport à l'idée d'une éventuelle réouverture des écoles en mai, la Représentation Nationale des Parents (RNP) tient à s'exprimer :

Quant aux homeschooling :

Le ministère de l'Éducation nationale a fait des efforts appréciables et s'est montré à la hauteur de ses responsabilités en mettant en place, en très peu de temps, un système en ligne (www.schouldoheem.lu) permettant aux élèves et aux parents d'accéder à des ressources supplémentaires facilitant l'apprentissage continu pendant ce temps de confinement.

Même si, de manière générale, six semaines ou deux mois de limitations au niveau de l'enseignement ne paraissent pas constituer un drame sur un parcours scolaire de 13 années, la RNP salue cette démarche, permettant aux élèves et aux parents de ne pas être déconnectés entièrement du système scolaire.

De même, la Représentation Nationale des Parents se montre satisfaite que le ministre de l'Éducation nationale, Monsieur Claude Meisch, ait pris en considération certaines préoccupations majeures des parents d'élèves, notamment en ce qui concerne les élèves déjà en situation scolaire difficile ou autrement défavorisés et le recentrage des efforts sur les matières essentielles.

Cependant, il nous tient aussi à cœur de signaler que les parents ne sont pas des enseignants et ne peuvent donc que très partiellement se substituer à eux.

Par ailleurs, les parents sont très inégaux devant cette responsabilité d'enseignement à domicile. Ainsi, la compréhension des langues utilisées dans le système scolaire luxembourgeois, les compétences de fond dans les matières spécifiques ou encore l'aptitude pédagogique générale sont très diverses dans la population. A lui seul, le facteur des langues pèse, dès le départ, lourdement pour la moitié de la population vu la composition de notre société luxembourgeoise.

De plus, il ne faut pas oublier que bon nombre de parents s'investissent actuellement jour et nuit dans les soins à donner aux patients atteints du Covid-19, dans d'autres métiers relevant des activités essentielles ou sont tout simplement en « home based working » et ne peuvent, par conséquent, être assez disponibles pour les tâches d'enseignement.

Enfin, il est à noter que l'enseignement à distance demande des possibilités techniques (ordinateur, imprimante, accès internet rapide) qui ne sont pas nécessairement à disposition de toutes les familles au Luxembourg.

De ce fait, la RNP est convaincue que le système mis en place risque d'exacerber les différences et les inégalités déjà existantes entre les élèves et que le retour en classe fera état, d'un côté, d'élèves ayant

bien progressé et de l'autre côté, d'élèves ayant certainement régressé dans leurs compétences scolaires.

La RNP invite donc le Ministre à continuer sur la voie entamée, et à mettre à disposition les moyens nécessaires pour réduire le risque d'inégalités au maximum. Une suggestion de la part de la RNP serait de rapidement réorienter et de recommuniquer l'offre de la helpline proposée aux parents (tél. : 8002 90 90), étant donné les nombreux enseignants y engagés et maîtrisant, par ailleurs, plus d'une dizaine de langues, qui pourraient mettre en place un suivi plus intense des élèves et parents demandeurs en offrant des cours d'appui réguliers et des explications dans les différentes matières. Ceci pourrait se faire, soit par vidéo-conférence, soit par téléphone.

Il serait bienvenu aussi que les communes, le ministère, les établissements scolaires ou d'autres donateurs privés mettent des tablettes à disposition des élèves qui en auraient besoin pour l'accès à cette forme de soutien plus intensive.

Au niveau des contenus à enseigner pendant la période du confinement, la RNP soutient l'approche du Ministre de centrer les apprentissages sur ceux qui sont essentiels et nécessaires à la poursuite des programmes de l'année scolaire suivante.

Il est un fait que beaucoup de parents se sont sentis dépassés, durant les trois semaines avant les vacances de Pâques, avec trop de devoirs dans trop de matières. Dans les familles, ayant plusieurs enfants scolarisés, ces difficultés se multiplient encore au point de ne plus permettre une gestion saine de l'enseignement à domicile.

La RNP souhaite que des directives claires soient éditées pour les enseignants de l'enseignement fondamental et qu'une véritable coordination des enseignants de chaque classe de l'enseignement secondaire soit mise en place afin de ne plus recréer la même situation de surmenage après les vacances de Pâques.

La RNP est aussi d'avis que la période de confinement devrait être mise à profit pour promouvoir les valeurs familiales et la responsabilité sociale auprès des enfants et élèves. En effet, la situation actuelle donne une opportunité inouïe à de nombreuses familles de vivre une forme de parenthèse de la vie ordinaire, remplie de stress, d'obligations et de trajets incessants. Promouvoir la possibilité de se recentrer sur soi et ses proches, de favoriser les réflexions de solidarité et d'humanisme, de se repositionner en tant qu'« équipe familiale » en ce qui concerne les tâches du ménage mais aussi de se reconnecter avec une vie plus simple par l'abstinence forcée du phénomène de surconsommation trop présent dans notre société.

Quant aux élèves des classes terminales et du cycle 4.2. :

Finalement, la RNP apprécie les ajustements et modalités décidés par le ministère pour les examens de fin d'études secondaires ; toutefois nous demandons au Ministre de faire toutes les démarches nécessaires et utiles, au Luxembourg mais surtout au niveau européen, afin que l'accès aux universités étrangères ne soit aucunement contesté pour ces élèves.

De même, la suppression des épreuves communes au cycle 4.2 du fondamental ne doit en aucun cas conduire à une quelconque défavorisation des élèves concerné(e)s dans leur orientation vers les niveaux du secondaire. Dans le doute, une décision en faveur du souhait des élèves et de leurs parents est à proposer.

Quant aux plans du Gouvernement de rouvrir les écoles en mai :

Tout d'abord, la Représentation Nationale des Parents regrette vivement que le ministère de l'Éducation nationale n'ait pas jugé utile de la consulter dans le cadre de la mise en place des plans et

des modalités de la réouverture, étant donné que la voix des parents est absolument à prendre en considération dans ce contexte particulier.

En premier lieu, il est indéniable que bon nombre de parents expriment actuellement des craintes quant à la réouverture progressive des écoles en mai. En témoignent une pétition internet demandant de ne pas rouvrir les écoles en date du 11 mai, et qui a recueilli en quelques jours et jusqu'à la date d'aujourd'hui plus de 10'000 signatures. De même, des sondages publiés sur les médias sociaux montrent que seulement 20 % des votants sont d'accord avec les plans du Gouvernement et que deux tiers des personnes trouvent que c'est trop tôt pour envoyer leurs enfants à l'école.

En tant que RNP, nous sommes d'avis que la question du calendrier de réouverture devrait être entièrement guidée par les études et avis scientifiques en matière sanitaire et sécuritaire et ne pas être tributaire d'éventuels impératifs économiques, politiques ou autres.

En deuxième lieu, la RNP se prononce contre le système en alternance prévoyant que les classes soient divisées en deux lors de la rentrée scolaire. Cette proposition de « splitting » devient très difficile à mettre en œuvre, compliquée à la fois pour les élèves mais surtout aussi pour les enseignants, les parents, les écoles et les structures d'encadrement. De plus, les semaines on/off de fréquentation scolaire deviennent très difficiles à gérer pour les parents ayant un emploi et leurs employeurs.

Aussi, pour revenir à la question des inégalités, nous nous retrouverions dans un scénario où, à nouveau, certains élèves profiteraient d'un encadrement familial optimal pour les semaines à la maison tandis que d'autres seraient confrontés aux mêmes difficultés techniques, langagières ou d'encadrement énumérés plus haut. Cette approche du « splitting » ne pourra donc pas résorber ce risque d'accroissement des inégalités.

En contrepartie, nous proposons d'adapter les horaires des cours, au fondamental mais aussi au secondaire, en organisant les cours de 8.00 heures à 13.00 heures, évitant aussi que les élèves doivent se nourrir dans les cantines des écoles ou dans leurs alentours. Et la solution des « lunch box » à midi nous semble que difficilement réalisable et pose beaucoup d'autres questions. Évidemment, les transports scolaires devraient être renforcés et réorganisés dans ce sens.

Cette solution uniforme pour les deux cycles d'études permettrait aussi de faciliter les conséquences sur l'emploi des parents qui pourraient continuer à travailler en matinée et profiter, dans les cas où ce serait absolument nécessaire, d'un congé pour raisons familiales valant que pour les après-midis.

En troisième lieu, la RNP est d'avis qu'au moins pour le cycle 1 de l'enseignement fondamental, c'est-à-dire pour les enfants jusqu'à six ans, la fréquentation scolaire ne devrait pas être imposée pour le reste de cette année scolaire. En effet, il sera très difficile d'instaurer les règles de sécurité, tels que port du masque, et du « social distancing » avec les enfants de ce groupe d'âge. Il devrait être de la responsabilité des parents de prendre la décision d'envoyer les enfants à l'école, ou, au contraire, de continuer avec le « homeschooling ».

Il en va de même pour les enfants à besoins spécifiques fréquentant les Centres de Compétences, qui, selon leur problématique, ne seront pas tous à même de respecter les consignes émises.

Pour le cycle 1 (précoce et enseignement maternel) et pour les Centres de Compétences, la fréquentation scolaire devrait donc être entièrement facultative. Bien entendu, afin de pouvoir organiser les classes, les parents devraient se décider avant la réouverture pour le modèle choisi.

En quatrième lieu, des modalités claires doivent être mises en place afin de protéger les enfants et familles dont un membre est considéré comme personne vulnérable. Il est nécessaire que les parents puissent avoir le droit d'opter pour une suite du « homeschooling », que ce soit au fondamental, au

secondaire ou dans les Centres de Compétences, dans le cas où les risques médicaux pour leurs enfants ou un des membres de la famille sont jugés trop importants.

Pour tous les cas d'enfants et d'élèves ne fréquentant pas les écoles, les efforts du ministère pour alimenter la plateforme du www.schouldoheem.lu et l'expansion de l'offre de la helpline doivent être continués.

De même, il faudra rapidement organiser et continuer les suivis et diagnostics pour les orientations scolaires des enfants à besoins spécifiques pour éviter une perte de temps dans la prise en charge spécialisée de ces enfants.

En cinquième lieu, la RNP est d'avis que l'importance des règles d'hygiène de base doit être communiquée aux élèves. Le port de masque devrait aussi être instauré obligatoirement, non seulement sur le chemin et dans l'enceinte de l'école, mais aussi dans les salles de classe, dans la mesure du possible. Il est bien entendu que le matériel nécessaire à l'hygiène de base, à savoir savon, papier, gel hydroalcoolique de même que les masques doivent être suffisamment à disposition.

La Représentation Nationale des Parents a été instaurée par la loi du 1er août 2018 portant création d'une Représentation Nationale des Parents.

Elle est composée de 12 membres et a été élue pour un mandat de 3 ans en date du 8 février 2020. Elle a pour objectif de renforcer la culture de coopération entre l'école et les parents d'élèves en créant une représentation démocratiquement élue qui assume le rôle de porte-parole des parents et de conseil auprès du ministre de l'Éducation nationale.

La Représentation Nationale des Parents peut émettre des avis sur les projets et propositions de loi ou les projets pédagogiques, formuler des propositions concernant la vie scolaire et les enseignements, ou, plus largement, se prononcer sur toutes les questions qui touchent aux intérêts des parents et des élèves.

Adresse courriel de contact : elteren@men.lu

Alain Massen
Président